



GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle
métropolitain

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2018

Retrouvez l'ensemble des actions menées par le Pôle métropolitain
du Genevois français en 2018 sur 2018.genevoisfrancais.org

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS : LE PLEIN DE PROJETS EN 2018 !

Un an après la création du Pôle métropolitain, l'année 2018 a marqué une nouvelle étape pour le développement des services à destination des habitants du Genevois français et du Grand Genève.

Nous avons modifié nos statuts pour développer les nouvelles mobilités dans le Genevois français : le Pôle métropolitain prendra en charge le développement des plans de mobilité des entreprises (diagnostic et plan d'actions) et des services de covoiturage et d'autopartage dans le Genevois français. Les élus du Pôle métropolitain ont également affiché clairement l'ambition de doter le Genevois français d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) dès 2025. Cela suppose une mobilisation immédiate.

Les démarches menées ces dernières années sous une bannière commune nous permettent aujourd'hui de trouver les conditions de réalisation des grandes infrastructures de mobilité comme le Léman Express, et de quitter progressivement le terrain de la coordination et de la planification pour rentrer progressivement dans le déploiement des services à la population.

Un autre service public est d'ores et déjà porté par le Pôle métropolitain : la plateforme REGENERO dédiée à la rénovation énergétique du logement, accessible aux 420 000 habitants du Genevois français. La transition énergétique était à l'honneur en ce début d'année avec l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la qualité de l'air (PACT'Air). Cet accord constitue une première au niveau européen pour une agglomération transfrontalière.

Le développement économique et la formation comptent également parmi les priorités : le Pôle métropolitain poursuit la mise en réseau des centres français de la Cité des Métiers du Grand Genève et renouvelle ses efforts de promotion économique commune du Genevois français.

Enfin, en décembre 2018, l'assemblée du Pôle métropolitain du Genevois français a pris une délibération très symbolique de notre action : nous avons voté à l'unanimité le principe de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du Genevois français dès 2021. C'est un geste fort puisqu'il porte la volonté d'une planification commune et intégrée de notre aménagement du territoire à l'échelle du Genevois français.

Notre région est désormais mieux identifiée dans les politiques publiques : la Région Auvergne-Rhône-Alpes a renforcé son soutien financier aux investissements du territoire via la rénovation de la convention de coopération métropolitaine signée en 2015 ; la Caisse des Dépôts et Consignations accompagne financièrement le programme de travail du Pôle métropolitain. Nous avons obtenu, avec nos partenaires du Grand Genève, des cofinancements de la Confédération suisse pour les infrastructures de transport transfrontalières pour la période 2019-2022 dans le cadre des différentes générations du Projet d'agglomération, quand bien même les montants n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Ce sont près de 80 millions CHF de cofinancement obtenus auprès de la Confédération suisse en 3 générations de Projet d'agglomération pour un programme d'investissement de 204 millions CHF dans le Genevois français en faveur de la mobilité durable.

A travers toutes ces actions engagées, le Pôle métropolitain remplit pleinement sa mission : agir ensemble pour garantir un développement plus maîtrisé de notre territoire. Un effort particulier est porté à la mise à disposition de nouveaux services à la population du Genevois français, qui, dans nos domaines de compétences, touchent le quotidien, qu'il s'agisse de services d'autopartage, d'accès facilité à la formation, ou de services liés à la rénovation énergétique des logements.

Je vous souhaite bonne lecture de notre bilan d'activités 2018.

Jean DENAIS
Président du Pôle métropolitain du Genevois français

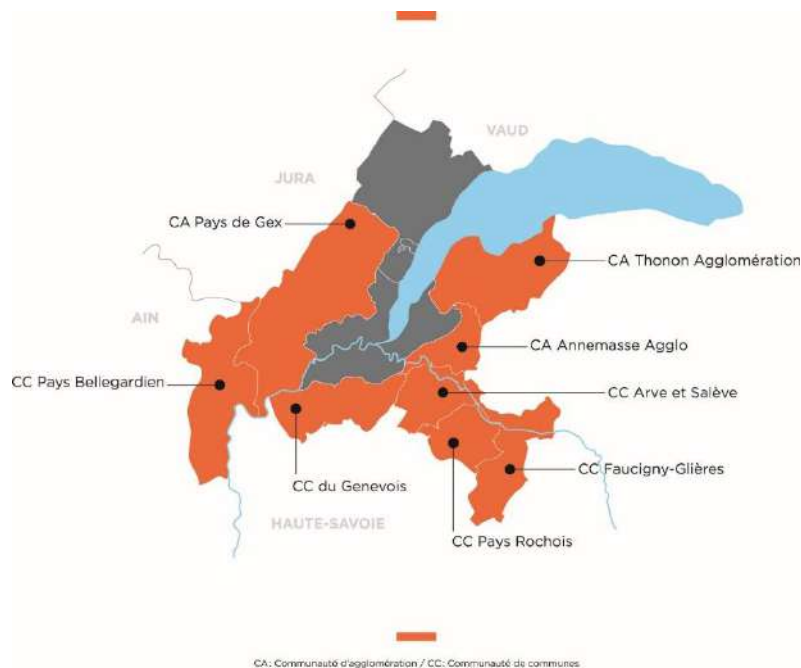


LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

An aerial photograph of the French Genevois region, showing a mix of urban areas, green fields, and forests. In the background, a large body of water (Lake Geneva) is visible under a clear blue sky. The text 'LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS' is overlaid in white, bold, sans-serif font.

Qu'est-ce que le Pôle métropolitain du Genevois français ?

Le Genevois français compte près de 420 000 habitants, 116 000 emplois et 18 000 entreprises. Il est composé de huit intercommunalités, représentant 120 communes situées dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il constitue la partie française du Grand Genève, agglomération transfrontalière de plus d'un million d'habitants.



Créé le 1er mai 2017, le Pôle métropolitain succède à l'ARC Syndicat mixte, aujourd'hui dissous, et représente une nouvelle étape de la structuration du territoire. Ainsi, l'Association Régionale de Coopération (ARC) des collectivités du Genevois français initiée en 2001 et créée en 2004, avait abandonné son statut d'association pour devenir, en 2010, l'Assemblée Régionale de Coopération (ARC) du Genevois français Syndicat mixte. Le Pôle métropolitain, qui lui succède, constitue le premier établissement de cette nature en Haute-Savoie et dans l'Ain.

La création du Pôle métropolitain permet de renforcer les capacités d'action des élus du Genevois français, de porter des projets structurants et de renforcer les partenariats au sein du Grand Genève et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Car c'est bien du développement d'une agglomération internationale de dimension européenne dont il est question.

Ainsi, le Pôle métropolitain incarne le nouveau levier français pour assurer la cohérence du développement du Genevois français et du Grand Genève dans les domaines suivants :

- le développement des transports publics et des nouvelles mobilités ;
- la transition écologique du territoire ;
- la création d'emplois et le développement de la formation et de l'enseignement supérieur ;
- la préservation des espaces naturels et agricoles.

QU'EST-CE QU'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN ?

Un pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale. Les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale se prononcent, par délibérations concordantes, sur l'intérêt métropolitain des compétences qu'ils transfèrent ou des actions qu'ils délèguent au Pôle métropolitain.

LES 8 MEMBRES



LE GENEVOIS FRANÇAIS, UN TERRITOIRE À ENJEUX

Avec un taux de croissance de 2,1 % par an depuis 10 ans, le Genevois français connaît un rythme de croissance démographique parmi les plus importants d'Europe : il accueille plus de 10 000 habitants supplémentaires par an. Il doit ainsi relever de nombreux défis en termes d'équipements des territoires pour assurer un développement équilibré, maîtrisé et durable à l'échelle de son bassin de vie mais aussi dans le cadre du Grand Genève, entre France et Suisse.

Ce territoire transfrontalier connaît des déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques. Le Genevois français est confronté à une véritable explosion de la mobilité avec un phénomène de congestion aux frontières (650 000 passages de douane par jour aux frontières du canton de Genève) ainsi qu'à de fortes disparités dans l'accès aux équipements et en matière de services à la population (santé, culture, formation, etc.). Il doit en outre veiller à mieux répartir la production de logements et la

création d'emplois à l'échelle de l'agglomération et faire face à un développement urbain induisant une pression sur l'environnement, sur la qualité de l'air et sur les terres agricoles.

C'est l'enjeu principal du Pôle métropolitain du Genevois français : bâtir, porter et déployer un projet collectif et cohérent capable d'engager le territoire sur la voie des nouvelles mobilités, de la transition écologique, de l'aménagement du territoire et du développement économique.

Les missions du Pôle métropolitain

Le rôle du Pôle métropolitain est de construire les stratégies et d'accompagner les projets nécessaires au développement du Grand Genève et du Genevois français. Le Pôle métropolitain joue un rôle d'impulsion et de coordination des politiques publiques. L'évolution en Pôle métropolitain a permis de renforcer les capacités d'action des élus du Genevois français dans 3 domaines essentiels que sont la mobilité ; l'aménagement du territoire et la transition écologique ; le développement économique.

Il s'agit d'être en capacité de porter des projets structurants et de renforcer les partenariats au sein du Grand Genève et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Pôle métropolitain permet de faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul.

Le Pôle métropolitain c'est :

- **réunir en communauté de moyens**
- **agir en communauté de projets**
- **réussir en communauté de destin**

LA FEUILLE DE ROUTE POLITIQUE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

• **Mobilité**

La mobilité constitue la priorité de l'action du Pôle métropolitain. L'objectif global est de le transformer en Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) à moyen terme. L'approche se veut tous modes de déplacements, y compris le transport lacustre. Le Pôle métropolitain s'est fixé 4 grandes missions, pour une montée en compétences progressive sur la période 2017-2020 :

- être le pilier et le garant du développement durable du territoire aux différentes échelles et aux différents horizons de temps ;
- œuvrer au développement de la mobilité locale en développant un centre de ressources au service des Autorités Organisatrices de la Mobilité du territoire ;
- mettre en place un dispositif de conseil en mobilité à destination des employeurs du territoire ;
- déployer des solutions ambitieuses de mobilité innovante à destination des habitants du territoire.

• **Développement économique et formation**

Au-delà de la mise en œuvre de la stratégie de développement économique, du soutien aux domaines d'excellence du territoire et de la promotion commune du Genevois français auprès des entreprises et des partenaires institutionnels, le Pôle métropolitain souhaite accompagner les EPCI dans leurs réflexions et établir des sites d'intérêt métropolitains : il s'agit d'aller vers des Zones d'activité Economique (ZAE) d'intérêt métropolitain. Il s'agit également de travailler à une meilleure mutualisation des moyens d'action économiques au service d'une politique partagée et coordonnée avec l'action régionale. Les rapports avec le voisin suisse doivent encore être développés.

En termes d'Enseignement supérieur, il s'agit de poursuivre et consolider la démarche engagée dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) à l'échelle du Genevois français pour le développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) ; de permettre la réalisation des premières opérations identifiées et les valoriser (communication et mobilisation). Le Pôle métropolitain s'est ainsi doté d'une stratégie et d'une action continue pour la formation et l'apprentissage, au service du développement économique.

• **Aménagement du territoire**

Au-delà du rôle de centre de ressources du Pôle métropolitain auprès de ses membres (cartographies conjointes, outils d'observation, réalisation d'études), le Pôle a réaffirmé l'objectif de convergence des

SCoT pour la mise en place d'un SCoT à l'échelle du Pôle métropolitain. L'enjeu est de maintenir l'objectif global de convergence à l'échelle métropolitaine sans créer de nouveaux freins liés aux périmètres existants.

- **Transition écologique**

En matière de transition énergétique, les actions du Pôle métropolitain portent sur 3 grands domaines : l'air, le climat et l'énergie ; l'environnement (espaces naturels à l'échelle transfrontalière) ; l'agriculture.

Le Pôle métropolitain s'est fixé 4 grandes missions :

- planifier-coordonner : il s'agit de favoriser la convergence des actions des EPCI membres, en établissant des groupements de commande, en mutualisant de l'ingénierie, etc. ;
- mutualiser les outils d'observation et de connaissance : il s'agit d'assumer certains outils d'observation à la place de ses membres (ex : qualité de l'Air), sous réserve de rentrer dans une logique de transfert de compétences ;
- stimuler et accompagner les initiatives à l'image de la Plateforme Locale de Rénovation Energétique (PLRE) REGENERO, avec une démarche progressive, chaque membre travaillant pour se doter du service avant d'envisager une mutualisation et une intégration renforcée à l'échelle du Pôle métropolitain ;
- Réaliser des actions d'information, d'observation, de communication et de promotion à l'attention de ses membres et / ou du public.

Les instances du Pôle métropolitain

LE BUREAU

Il incarne l'exécutif du Pôle métropolitain. Élu par le Comité syndical, il se réunit une fois par mois et compte un Président et sept vice-présidents pour un total de 16 membres. En 2018, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 9 reprises.

Président	Jean DENAIS , 1er Vice-président de Thonon Agglomération
1er Vice-Président délégué aux finances	Christophe BOUVIER , Président de la CC Pays de Gex
2ème Vice-Président délégué à la communication et à la participation	Gabriel DOUBLET , 1er Vice-président d'Annemasse Agglomération
3ème Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et à la transition énergétique	Pierre-Jean CRASTES , Président de la CC Genevois
4ème Vice-Président délégué au développement économique	Marin GAILLARD , Président de la CC Pays Rochois
5ème Vice-Président délégué à la mobilité	Stéphane VALLI , Président de la CC Faucigny-Glières
6ème Vice-Président délégué aux politiques contractuelles	Régis PETIT , 1er Vice-président de la CC Pays Bellegardien
7ème Vice-Président délégué aux espaces naturels et agricoles	Jean-François CICLET , membre du Bureau de la CC Arve & Salève
9ème Membre du Bureau délégué à la mobilité	Jean NEURY , Président de Thonon Agglomération
10ème Membre du Bureau	Patrice DUNAND , 1er Vice-président de la CC Pays de Gex
11ème Membre du Bureau délégué à l'enseignement supérieur	Christian DUPESSEY , Président d'Annemasse Agglomération
12ème Membre du Bureau	Antoine VIELLIARD , 2e Vice-président de la CC Genevois
13ème Membre du Bureau	Jean-Pierre MERMIN , 1er Vice-président de la CC Faucigny-Glières
14ème Membre du Bureau	Gilbert ALLARD , 2e Vice-président de la CC Pays Rochois
15ème Membre du Bureau	Christophe MAYET , membre du Bureau de la CC Pays Bellegardien
16ème Membre du Bureau	Louis FAVRE , Président de la CC Arve & Salève

LE COMITE SYNDICAL

Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il élit le Président, les Vice-présidents et le Bureau. Chaque collectivité membre du Pôle métropolitain est représentée par deux délégués titulaires, et au-delà de 20 000 habitants supplémentaires par un délégué titulaire supplémentaire par tranche de 10 000 habitants.

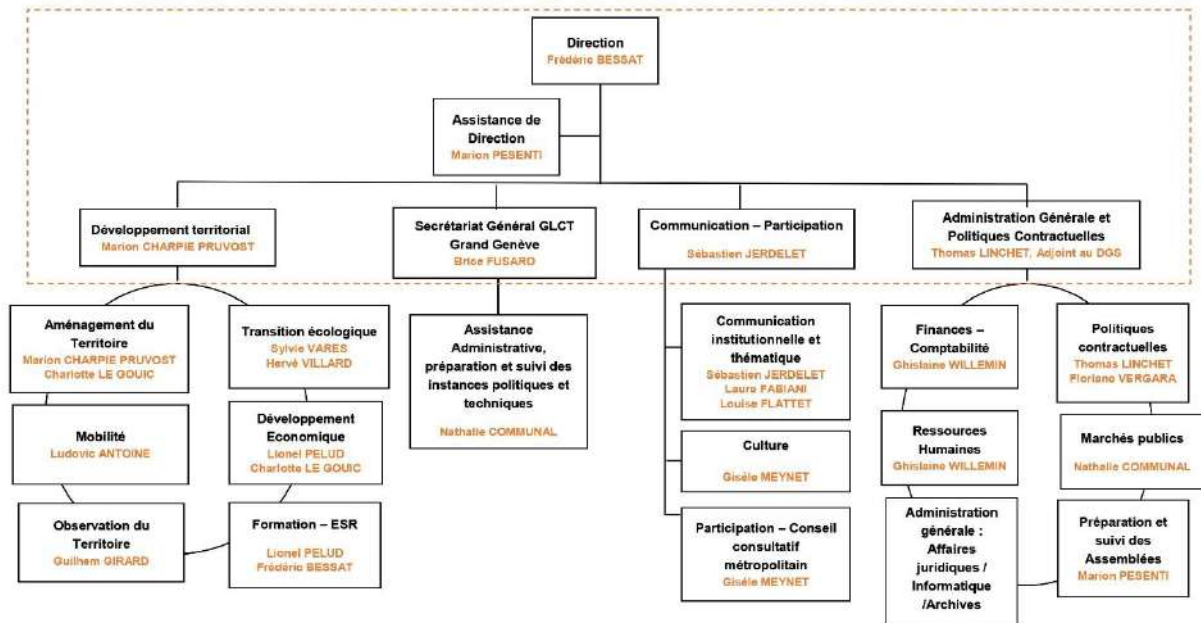
Le Comité syndical est composé de 43 délégués titulaires et 43 suppléants, et se réunit tous les mois. En 2018, il y a eu 8 Comités syndicaux du Pôle métropolitain.

Composition du Comité syndical (délégués titulaires) :

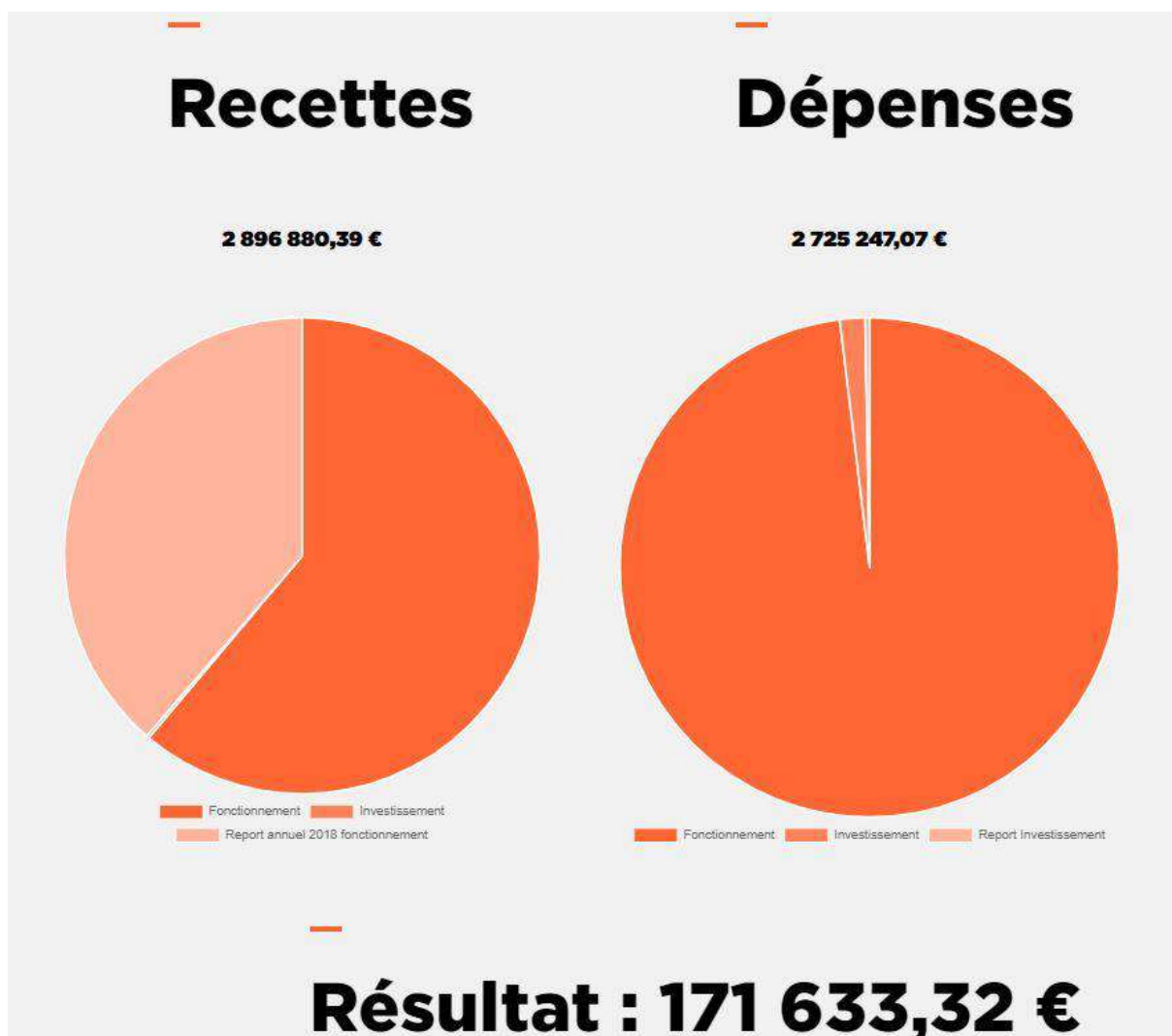
ANNEMASSE AGGLOMÉRATION	Antoine BLOUIN Bernard BOCCARD Michel BOUCHER Yves CHEMINAL Gabriel DOUBLET Christian DUPESSEY Denis MAIRE Guillaume MATHÉLIER Jean-Luc SOULAT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE	Jean-François CICLET Louis FAVRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS	Claude BARBIER Pierre-Jean CRASTES Marc MENEGHETTI Michel MERMIN Antoine VIELLIARD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN	Christophe MAYET Patrick PERREARD Régis PETIT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE GEX	Hubert BERTRAND Muriel BENIER Etienne BLANC Christophe BOUVIER Aurélie CHARILLON Patrice DUNAND Judith HEBERT Daniel RAPHOZ Vincent SCATTOLIN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS	Gilbert ALLARD Marin GAILLARD Sébastien MAURE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES	Jean-Pierre MERMIN Serge SAVOINI Stéphane VALLI
THONON AGGLOMÉRATION	Astrid BAUD-ROCHE Dominique BONAZZI Joseph DEAGE Jean DENAIS Pierre FILLON Claude MANILLIER Jean-Yves MORACCHINI Jean NEURY Christian PERRIOT

L'ÉQUIPE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

En 2018, le Pôle métropolitain du Genevois français est doté d'une équipe de 17 agents permanents, basée à Ambilly (74).



Rapport financier



Membres	Population Totale INSEE au 1er janvier 2018	BUDGET PRINCIPAL		POUR INFORMATION Population municipale INSEE 2018
		€/habitant	Total contribution	
Communauté de Communes du Pays de Gex	92 344	3.47 €	320 433.68 €	90 151
Communauté de Communes du Genevois	44 341	3.47 €	153 863.27 €	43 394
Annemasse Agglomération	90 932	3.47 €	315 534.04 €	89 215
Communauté de Communes du Pays Bellegardien	22 168	3.47 €	76 922.96 €	21 641
Communauté de Communes Arve et Salève	19 834	3.47 €	68 823.98 €	19 340
Communauté de Communes Faucigny Glières	27 164	3.47 €	94 259.08 €	26 234
Thonon Agglomération	88 203	3.47 €	306 064.41 €	85 817
Communauté de Communes du Pays Rochois	28 022	3.47 €	97 236.34 €	27 253
Total Membres Pôle métropolitain GF	413 008		1 433 137.76 €	403 045

Source INSEE : les données de population au 1^{er} janvier 2015 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2017 sont authentifiées par le décret n°2017-1873 du 29 décembre 2017. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2018

PARTENARIATS ET DISPOSITIFS CONTRACTUELS

Le Pôle métropolitain du Genevois français, par sa nature même, est amené à porter des politiques contractuelles dans le cadre de son propre programme de travail mais aussi dans le cadre de l'accompagnement des investissements des EPCI du Genevois français

- **Un avenant à la Convention de coopération métropolitaine**

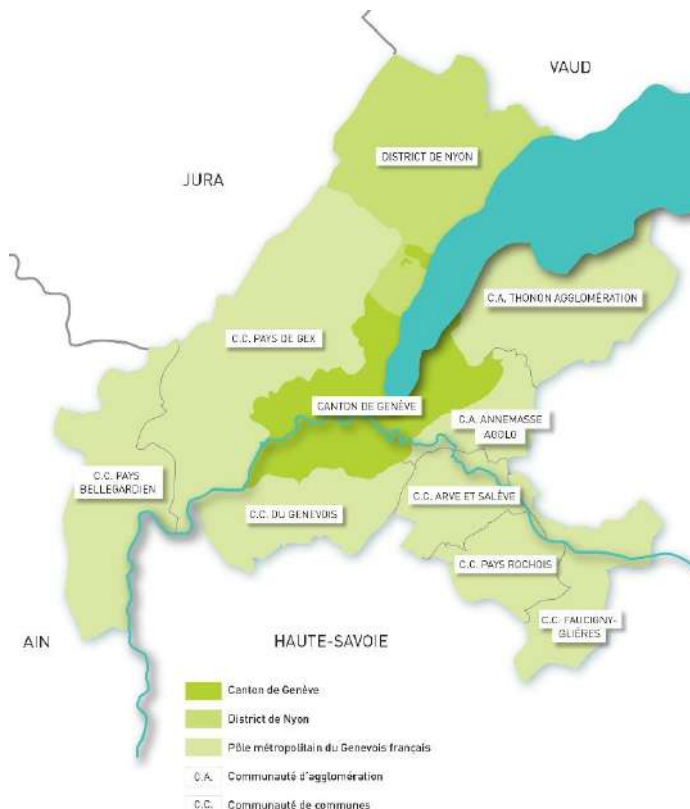
Le 16 juillet 2018, M. Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et M. Jean DENAIS, Président du Pôle métropolitain du Genevois français, ont signé, en présence des représentants de l'État, un avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français, déclinaison territoriale du Contrat de plan État-Région 2015-2020. Cette signature officialise le soutien renforcé de la Région aux grands projets portés par les collectivités du Genevois français (programme d'investissement d'environ 40 M€ d'ici 2020), portant le montant total de subventions régionales de 5 à 13,2M€.

Cette convention s'articule autour de quatre domaines prioritaires : la mobilité durable, la formation/enseignement supérieur, l'innovation, la transition énergétique. Elle comprend une série de projets d'envergure métropolitaine, notamment le développement des pôles d'échanges multimodaux du Léman Express et des services à la mobilité, des opérations exemplaires liées à la transition énergétique, ou l'accompagnement des sites d'enseignement supérieur et de formation dans le cadre de la stratégie de formation « Grand Forma » portée par le Pôle métropolitain.

- **Projet d'agglomération n°3 : Les partenaires français mobilisés auprès des autorités fédérales et cantonales**

Le 17 janvier 2018, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet d'arrêté fédéral relatif à la contribution financière de la Confédération suisse aux mesures de mobilité retenues dans le cadre du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3). Les résultats provisoires étaient particulièrement décevants pour le Grand Genève. Les partenaires français et suisses ont donc travaillé à une réponse conjointe, dans le cadre du GLCT Grand Genève. Il s'agissait de solliciter un nouvel examen pour 11 mesures de mobilité, dont 6 situées sur territoire français. Ces dernières représentent un coût d'investissement de 103 millions CHF (89,6 millions €) pour 36,05 millions CHF (31,3 millions €) de crédits sollicités auprès de la Confédération suisse.

Grand Genève



Quelques chiffres

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 2 000 km²
- 212 communes
- 1 million d'habitants
- 550 000 emplois

Composé de 212 communes, réparties entre France, Vaud et Genève, le Grand Genève est un des territoires les plus dynamiques d'Europe en termes économiques mais aussi démographiques. Avec plus d'un million d'habitants, l'enjeu pour le bassin de vie transfrontalier est de maintenir à la fois la croissance, la qualité de vie, les équilibres territoriaux et environnementaux.

Pour cela, il est essentiel que les acteurs se coordonnent. Car l'avenir du territoire n'est pas conditionné par la frontière mais par les interactions, relations, interdépendances, liens et échanges qui unissent l'agglomération franco-valdo-genevoise depuis l'époque romaine. Le Grand Genève, ce n'est pas un projet administratif, c'est une communauté de destins qui partagent un même bassin de vie, cohérent géographiquement, uni territorialement.

Pour développer ce territoire, dans le respect de son environnement, il est essentiel de travailler sur - au moins- 3 grands domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement. C'est la vocation du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève qui apporte et porte des solutions politiques, techniques et financières pour la réalisation d'actions transfrontalières conjointes.

Dans ce cadre, le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant les intercommunalités du territoire, constitue l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Installé en 2013, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) – le premier de droit suisse – assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions, de projets et d'infrastructures dans 3 domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement. Il est en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (3 générations de dispositif à ce jour, 4^{ème} en préparation).

Composé de 26 membres -24 membres de droit et 2 membres associés- représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :

- République et Canton de Genève,
 - District de Nyon,
 - Canton de Vaud,
 - Ville de Genève,
 - Pôle métropolitain du Genevois français,
 - Région Auvergne-Rhône-Alpes,
 - Département de l'Ain,
 - Département de la Haute-Savoie
- Ses membres associés :
- République française
 - Confédération suisse

Pour respecter la construction tripartite de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président (Antonio Hodgers, pour le canton de Genève), d'un premier Vice-président (Jean Denais pour le Pôle métropolitain du Genevois français) et d'une deuxième Vice-présidente (Jacqueline de Quattro pour le canton de Vaud). En 2018, trois Présidents se sont succédé : Pierre Maudet a remplacé François Longchamp le 28 juin 2018, Antonio Hodgers a succédé à Pierre Maudet le 15 novembre 2018. Jean Denais a assuré l'intérim entre les différentes élections.

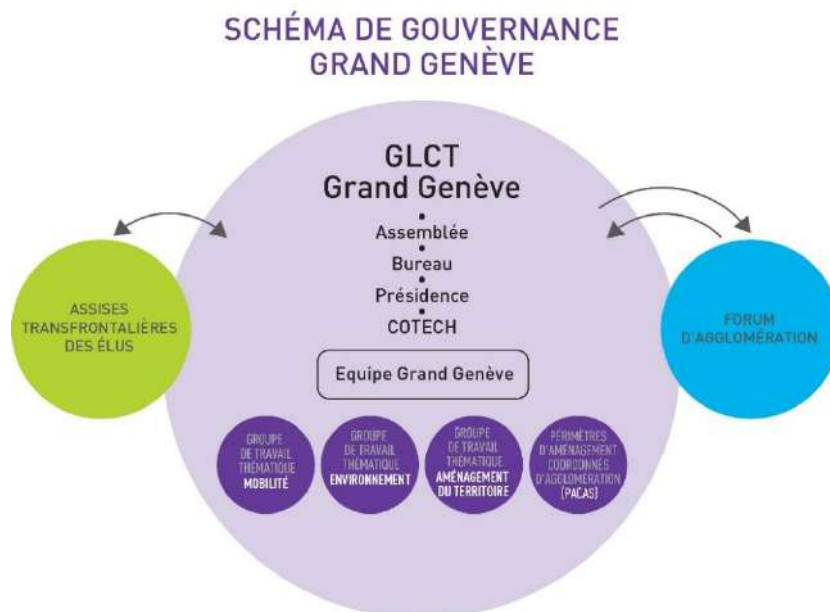
Le GLCT accompagne plusieurs instances qui complètent la gouvernance du Grand Genève :


- les Assises transfrontalières des élus, événement annuel où se forgent une culture commune et une compréhension partagée des enjeux du territoire, réunissent les parlementaires genevois, vaudois, français, ainsi que les élus locaux, soit l'ensemble des élus qui ont à se prononcer sur les projets et les politiques portées par le Grand Genève, dans leurs instances respectives. Il n'y a pas eu d'édition en 2018. La prochaine édition se tiendra le 27 juin 2019.

- le Forum d'Agglomération constitue l'instance de concertation de la société civile transfrontalière. Il regroupe 75 structures membres, répartis dans 3 collèges : économie, social & culturel, environnement. Il produit des rapports, avis et propositions à l'endroit du GLCT Grand Genève, sur le développement de l'Agglomération franco-valdo-genevoise.

Le Forum est animé par un Bureau composé de 6 membres, 3 Co-président.e.s et 3 Vice-président.e.s franco-valdo-genevois.e.s.

En 2018, il a travaillé sur plusieurs thématiques : la mobilisation de la société civile transfrontalière, Pact'Air, le paysage et la place du vélo dans l'Agglomération franco-valdo-genevoise.



An aerial photograph of a city and its surrounding landscape, viewed from a high vantage point. The city is densely packed with buildings and roads, extending towards a large body of water in the distance. The foreground shows a mix of green fields, some with agricultural structures, and a golf course. The sky is a clear, vibrant blue. The text 'L'ANNÉE 2018 EN ACTIONS' is overlaid in the center in a bold, white, sans-serif font.

L'ANNÉE 2018 EN ACTIONS

La mobilité

Depuis le 13 décembre 2018, le Pôle métropolitain exerce la compétence « mobilités nouvelles » par délégation de ses membres. Elle inclue :

- la réalisation d'actions à destination des employeurs pour encourager la promotion des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle ;
- l'organisation, l'exploitation, le soutien et la promotion de services d'autopartage et de covoiturage.

Ces compétences s'ajoutent à celles déjà exercées : missions de coordination, montage de dispositifs de contractualisation, soutien de ses membres. Elles s'inscrivent dans une perspective d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) unique à l'horizon 2025.



INAUGURATION DE LA VOIE VERTE DU GRAND GENÈVE - GRAND GENÈVE

La Voie Verte a été officiellement inaugurée le 27 avril 2018, marquant ainsi la mise en service d'un tronçon de cinq kilomètres de part et d'autre de la frontière, entre la future gare de Genève – Eaux-Vives et celle d'Annemasse. Ce nouvel axe dédié à la mobilité douce prend place sur le toit du tracé souterrain du CEVA.

Cet espace de verdure aménagé au cœur de la ville constitue un corridor écologique pour la faune et offre un espace de



promenade pour les habitants, combinant une piste cyclable et un cheminement piétonnier. Ce nouvel axe offrant une alternative aux déplacements motorisés en ville, surtout sur les courtes distances.

A terme, la totalité du tracé traversera l'agglomération transfrontalière sur 38 km, de Bonne (Haute-Savoie) à Saint-Genis-Pouilly (Ain), en passant par Genève. La Confédération suisse cofinance cette réalisation à hauteur de 191 000 € (3,3 %) dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n°1, et à hauteur de 664 000 € (11,6 %) au titre du Projet d'Agglomération n°2.

AVANCEE DES TRAVAUX DES GRANDES INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE

Le Pôle métropolitain assure la coordination des projets structurants de mobilité du Genevois français dans le cadre du Projet d'agglomération du Grand Genève. L'arrivée du Léman Express à la fin de l'année 2019 suppose la reconfiguration de nombreux pôles d'échanges multimodaux.

- Le pôle d'échange multimodal d'**Annemasse**, dont le chantier a été entamé en 2017, représente un investissement global de 42 millions d'euros. La nouvelle gare intégrera le cœur du bâtiment historique et sera ouverte sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand grâce à un passage souterrain de 6 mètres de large.



- Les travaux du pôle d'échange multimodal de **La-Roche-sur-Foron** ont été initiés en mai 2017 et se déroulent en deux phases : la phase 1 orientée sur les services offerts aux usagers (acquisition d'un bâtiment transformé en conciergerie) est en cours ; la phase 2 permettra de réaliser une gare biface. La fréquentation de la gare devrait être multipliée par 2 dès 2020. Dans le cadre du Projet d'agglomération 3, la Confédération suisse cofinance à hauteur de de 3,71 millions d'euros (35%).



- La gare de **Thonon-les-Bains** devrait multiplier par trois sa fréquentation grâce à l'offre ferroviaire et au cadencement du Léman Express. Le premier trimestre 2018 a été consacré à la démolition d'une halle ferroviaire désaffectée, située sur l'espace destinée à accueillir une passerelle. Elle sera suivie par d'autres opérations : parking-relais, pôle de transports en commun pour les cars et les bus urbains, requalification des voiries, ainsi qu'un volet immobilier. La Confédération suisse cofinance à hauteur de 15,8 millions d'euros (35%) au titre du troisième Projet d'agglomération.

DE FUTURS TRANSPORTS COLLECTIFS EN CHANTIER

- **La pose des rails du tram d'Annemasse**

L'arrivée du tramway, en prolongeant depuis Moillesulaz la ligne 12 (Palettes-Moillesulaz), permettra de connecter directement Genève à son immédiate périphérie, l'agglomération d'Annemasse, de centre à centre, de manière complémentaire au Léman Express. Sa mise en service est assurée sur un premier tronçon de 2,1km, desservant au total 4 stations.

Une deuxième tranche de travaux est prévue pour permettre de desservir le quartier du Perrier, pour un projet total de 3,3 kilomètres et 7 stations.

L'extension du tramway transfrontalier Genève-Annemasse est l'une des mesures du Projet d'agglomération signé en 2007 par le Grand Genève. La phase 1 du projet bénéficie d'une participation financière de la Confédération Suisse à hauteur de 24,84 M€ (40%) sur un investissement total de 57 M€.



- **Les travaux du futur BHNS Gex-Cornavin**

La majeure partie des travaux a été réalisée sur l'avenue de la gare de Gex, Cessy, la zone de Journans (Cessy-Segnny) et Segny. Par rapport à l'offre actuelle de la ligne F, les fréquences seront doublées et le temps de trajet divisé par deux aux heures de pointe. Les travaux se poursuivent en 2019 sur le secteur d'Ornex, avec une mise en service intégrale prévue en 2021.



DES SOLUTIONS POUR DIMINUER LE TRAFIC PENDULAIRE MOTORISÉ AUX PETITES DOUANES - GRAND GENÈVE

Le 23 janvier 2018, l'ensemble des autorités compétentes, avec comme chefs de file le Pôle métropolitain et le canton de Genève, ont signé une lettre d'intention engageant un plan d'actions transfrontalier ambitieux, permettant de diminuer les flux et d'améliorer la qualité de vie des communes de Soral, Perly-Certoux, Chancy et Avusy. En attendant l'arrivée du Léman Express et des futures lignes de tram transfrontalières, les collectivités françaises et suisses se sont engagées à prendre des mesures concrètes pour garantir plus de transports publics et accélérer les solutions de covoiturage dans le but de diminuer le trafic sur ces 4 axes.

Les objectifs de "diminution tangible" du trafic déclinés dans le temps au niveau des passages frontière de Soral II, Sézegnin, Chancy II et Certoux :

- Mars 2019 : diminution de 10 % du trafic sur les quatre passages frontière concernés sur la tranche horaire de 6h00 à 8h30 ;
- Fin 2019 : diminution de 20 % du trafic sur l'ensemble des passages frontière sur la tranche horaire de 6h00 à 8h30 ;
- Trois ans après la mise en service du Léman Express : diminution de 50 % du trafic sur l'ensemble des quatre douanes concernées sur la tranche horaire de 6h00 à 8h30.

Le Pôle métropolitain du Genevois français et le Groupement transfrontalier européen ont organisé le 12 juin à Valleiry une réunion publique destinée aux usagers frontaliers des douanes de Soral, Chancy, Avusy ou Certoux. Près de 170 personnes sont venues s'informer sur les nouvelles offres proposées aux usagers pour désengorger les petites douanes.



En plus des lignes de transports en commun déjà existantes, des solutions concrètes sont mises en place.

- Actuellement pour les covoitureurs :
- Site covoiturage-leman.org, le moteur de recherche de référence pour le covoiturage quotidien sur le bassin lémanique.
- Places réservées aux covoitureurs sur les parkings-relais (P+R) Bernex et voie Centrale (route des Jeunes).

Depuis septembre 2018 :

- Création de 150 nouvelles places de stationnement dans les (P+R) de Viry et Valleiry, en plus des 100 existantes, et gratuité des parkings.
- Création de 200 places de P+R à Collonges-sous-Salève.
- 2 nouvelles lignes de bus mises en place entre Viry et Bernex (Ligne 63) et entre Collonges-sous-Salève et Bachet-de-Pesay (Ligne 62), raccordées aux réseaux existants.
- Augmentation de la fréquence et de la vitesse de la Ligne D (Saint-Julien SNCF – Bel Air).



Le 16 octobre, pendant l'heure de pointe du matin, une action de sensibilisation a été organisée à Soral, destinée à promouvoir le covoiturage auprès des travailleurs pendulaires transfrontaliers. La commune souffre d'un important trafic de transit qui, face à l'engorgement de la douane de Bardonnex, se déverse sur le réseau routier secondaire, pas adapté pour l'accueillir.

Le covoiturage est un moyen simple et efficace de réduire le nombre de véhicules sur la route et de limiter ainsi les nuisances générées par les flux de circulation en localité. Cette action, accompagnée d'une distribution d'un matériel d'information, a permis de rappeler aux principaux intéressés les différentes offres qui leur sont proposées en la matière.

UNE NOUVELLE VOIE DE CIRCULATION RESERVEE AU COVOITURAGE A THONEX-VALLARD - GRAND GENÈVE



Le 8 octobre 2018, la voie habituellement réservée aux frontaliers de la douane de Thônex-Vallard est devenue une piste que seuls les véhicules accueillant au minimum deux personnes peuvent emprunter. Afin de limiter les engorgements pendulaires, les autorités genevoises et la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc, qui exploite l'autoroute A411 côté français, ont collaboré étroitement pour mettre en place cette voie transfrontalière réservée au covoiturage, une première au niveau européen.

Le covoiturage permet de réduire le nombre de véhicules sur la route et donc le volume du trafic à l'entrée et à la sortie du territoire cantonal aux heures de pointe. Selon les projections, si la part de covoitureurs venait à progresser de 8% sur la douane, la charge de trafic serait comparable à celle observée pendant la période estivale, où la circulation est fluide. Cette expérimentation d'un an fait partie de l'application du programme PACT'Air, accord transfrontalier visant à améliorer la qualité de l'air à l'échelle du Grand Genève

DEUXIEMES RENCONTRES DE LA MOBILITE DU GENEVOIS FRANÇAIS

Deux ans après la première édition, le Genevois français organisait ses 2èmes Rencontres de la mobilité le 15 novembre 2018 à Archamps. Près de 200 acteurs de la mobilité (élus, opérateurs, entreprises, associations, techniciens) étaient présents, pour mettre sur pied des solutions efficaces, alternatives à la voiture individuelle.

Plusieurs temps forts ont rythmé la journée : des visites de chantiers, des conférences animées par des experts de la mobilité, des ateliers de travail collaboratifs pour améliorer la mobilité sur



le territoire. Les participants ont pu échanger sur des solutions de mobilité innovantes avec une vingtaine de partenaires présents.

Avec 1,34 million de déplacements quotidiens et 480 000 supplémentaires d'ici 2030 sur le Genevois français, la mobilité représente un sujet majeur qui nécessite la mobilisation de tous.

L'aménagement du territoire

Le 22 décembre 2018, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Genevois français a adopté une délibération programmant l'élaboration d'un SCoT à l'échelle du Genevois français.

Les défis posés par la dynamique du territoire nécessitent une réponse coordonnée en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de transition énergétique et écologique, d'environnement, de développement économique.

Le Schéma de Cohérence Territoriale, document faitier des politiques d'aménagement, s'inscrit dans un temps long. Le calendrier adopté détaille donc les étapes nécessaires à l'approbation d'un SCoT à l'horizon 2026 avec une prise de compétence dès 2021.

ENQUETE SUR LES HABITUDES DE A CONSOMMATION A L'ECHELLE DU GRAND GENÈVE - GRAND GENÈVE

Le canton de Genève et le Pôle métropolitain du Genevois français souhaitent améliorer la connaissance des pratiques de consommation à l'échelle du Grand Genève sur la base de données collectées grâce à cette enquête sur les habitudes de consommation des habitants du Grand Genève et de ses territoires voisins.

Soutenue par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France – Suisse, l'enquête consommation s'est déroulée en deux phases durant tout l'été 2018 : une enquête par téléphone et une enquête en ligne.

L'analyse de ces résultats permettra d'identifier l'offre commerciale de part et d'autre de la frontière, de mesurer l'attractivité des pôles commerciaux urbains, d'entrée de ville ou périphériques, ainsi que l'impact de la frontière (prix, taux de change...).

Ces informations permettront de préciser les stratégies d'aménagement commercial de chaque territoire, en lien avec les questions d'urbanisme et de transport. C'est la première fois qu'une telle enquête est menée à l'échelle transfrontalière.

ENQUÊTE consommation 15 mai > 1^{er} sept. 2018

www.grand-geneve.org/conso

Participez à une enquête transfrontalière menée sur l'ensemble du Grand Genève ! Vos réponses permettront de développer une offre commerciale mieux adaptée à vos attentes. Quelques minutes suffisent pour répondre au questionnaire en ligne et ainsi aider les collectivités à connaître vos habitudes de consommation au quotidien sur le territoire. Réponses anonymes et données confidentielles.

LE GENEVOIS FRANÇAIS SE DOTE D'UN SCHEMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Genevois français a adopté, le 22 juin 2018, le Schéma d'Accueil des Entreprises. Ce schéma métropolitain constitue un document stratégique et opérationnel pour décliner les axes de développement économique du territoire dans le cadre d'un aménagement durable du territoire.

À l'horizon 2030, il s'agit de coordonner les conditions d'accueil des entreprises et des emplois, en améliorant la qualité urbaine et paysagère des espaces à vocation économique et en limitant la consommation d'espaces et l'artificialisation des sols.

Le SAE forme ainsi un premier volet aménagement-économie de l'InterSCoT du Genevois français.

Sur le Pôle métropolitain, 1 996 ha et 145 zones d'activité sont identifiés comme des espaces à vocation économique. Les documents d'urbanisme prévoient plus de 345 ha d'extensions dédiées à l'activité économique mais le potentiel existant est déjà très important : plus de 175 ha sont déjà mobilisables, soit qu'il s'agisse de terrains commercialisables ou de terrains à remobiliser (friches, dents creuses, densifications, terrains non aménagés).

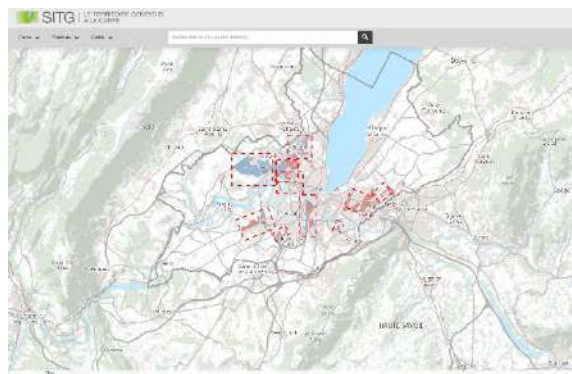
Le SAE s'accompagne de 19 fiches-actions qui permettent de mobiliser les outils pertinents pour répondre à ces problématiques.



ADHÉSION AU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE À GENÈVE (SITG)

Le Pôle métropolitain du Genevois français adhère au Système d'information du territoire à Genève (SITG). Il est ainsi partenaire de ce groupement particulièrement innovant pour l'analyse et le traitement des données géographiques transfrontalières.

Le SITG gère et met à disposition un grand nombre de données géographiques de part et d'autre de la frontière. Ces données proviennent du partenariat de 13 adhérents. Les données géographiques partagées sont très diverses : images aériennes, infrastructures, protection de l'environnement, population, activités économiques, santé, etc.



Au-delà de son rôle de diffuseur de l'information, le SITG a également pour objectif la mise en commun de compétences de haut niveau dans le domaine de la géomatique. L'harmonisation des données étant un véritable challenge pour un territoire transfrontalier.

ÉLABORATION DU SCHÉMA MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Le Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial vise à mettre en place des règles du jeu communes entre tous les territoires du Pôle métropolitain pour un aménagement commercial

durable et sera finalisé en juin 2019. Il s'agit du deuxième volet aménagement-économie de l'InterSCoT du Genevois français.

En prenant en compte la diversité, la complexité et les interdépendances de l'armature commerciale du Genevois français, le SMAC portera une vision globale et posera les fondements des arbitrages à venir.

Transposable dans les SCoT, le SMAC détaillera les dispositifs opérationnels et réglementaires, les orientations, outils et leviers à actionner pour améliorer la qualité des équipements commerciaux et des zones commerciales, dans une approche urbanistique, paysagère et environnementale. Sa stratégie s'appuie également sur les apports de l'enquête consommation.

UNE CONSULTATION INTERNATIONALE SUR LE GRAND GENÈVE - GRAND GENÈVE

La Fondation Braillard organise une consultation internationale sur le Grand Genève avec pour sujet : « Visions prospectives pour le Grand Genève, habiter la ville-paysage du XXIème siècle ». De caractère international et interdisciplinaire, cette consultation a pour ambition de réunir des spécialistes du projet à élaborer des scénarios d'évolution pour le Grand Genève à l'horizon 2050.

Le Pôle métropolitain du Genevois français et le Canton de Genève sont partenaires de cette consultation.

Quarante-quatre équipes venant d'horizons proches (Suisse, France, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Royaume Uni) et lointains (Etats-Unis, Inde, Australie) ont répondu présent. Ces équipes sont, composées de professionnels et de chercheurs en architecture, urbanisme, paysage, géographie, droit ou encore arts visuels. Sept d'entre-elles ont été retenues et travaillent à affiner leurs propositions d'ici le mois de juin 2019. Les projets seront ensuite présentés au public en janvier 2020 puis au printemps 2020, sous la forme de séminaires et d'expositions.

La transition écologique

LE GRAND GENÈVE ACCUEILLE LA 19^{ME} ÉDITION DES ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - GRAND GENÈVE

Du 30 janvier au 1er février 2018, le Pôle métropolitain du Genevois français participait à la 19^{ème} édition des Assises européennes de la transition énergétique, qui se tenaient pour la première fois dans le Grand Genève. Durant trois jours, ce sont au total plus de 4500 personnes qui ont participé à cette première édition des Assises à cheval sur la frontière franco-suisse.



Durant trois jours, collectivités, institutions et entreprises, soit au total plus de 4500 personnes, ont pu échanger sur les enjeux communs en matière de transition énergétique et les possibles solutions partenariales à déployer sur une multitude de thématiques (transport, urbanisme, agriculture, économie, énergies renouvelables, nouvelles technologies, gestion des systèmes d'information, solidarité, gouvernance).

Pour accompagner ce temps fort européen, et sensibiliser le grand public aux problématiques de la transition énergétique, plus de 80 animations ont rythmé l'ensemble du territoire transfrontalier du 18 janvier au 6 mars 2018, dans le cadre du « OFF » des Assises, avec une programmation alliant culture et transition énergétique.

Pour le Genevois français, les Assises constituaient une véritable opportunité de promouvoir les actions menées sur le territoire et dans le Grand Genève en matière de transition énergétique et de mobilité durable.

Le Genevois français était présent sur le Village de la transition énergétique avec une maison dédiée à la mobilité durable et au biométhane, co-animée avec GRDF (principal gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel en France) et GRTgaz (leader européen du transport de gaz naturel).

Sur la maison du Pôle métropolitain, conférences d'experts, animations auprès de groupes d'étudiants et visite officielle de Jean Denais - Président du Pôle métropolitain du Genevois français, Alain Juppé - Maire de Bordeaux, et Luc Barthassat - Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève, ont rythmé les 3 jours de l'événement.

LANCEMENT DES PLANS CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAUX (PCAET) DU GENEVOIS FRANÇAIS

Depuis février 2018, 7 des 8 intercommunalités du Genevois français élaborent conjointement leurs Plan Climat Air Energie Territorial (Annemasse Agglo ayant déjà réalisé son diagnostic PCAET, elle sera intégrée à la suite de la démarche). Ce document planifie les actions de la collectivité sur les 6 prochaines années pour améliorer la qualité de l'air, réduire son impact sur le climat tout en s'adaptant aux évolutions climatiques déjà en cours, réduire les consommations énergétiques tout en développant les énergies renouvelables locales.

Les PCAET sont donc l'occasion d'engager réellement le territoire sur la trajectoire TEPOS (Territoire à Energie Positive).

Le Pôle métropolitain assiste les intercommunalités, coordonne et anime l'ensemble de la démarche afin de donner plus de cohérence et d'efficacité aux nombreuses actions à envisager.

Ainsi, cette année 2018 a été consacrée aux diagnostics puis à la vision stratégique, deux étapes que le Pôle métropolitain a suivi de près dans chaque territoire, et consolidé à travers l'organisation d'un séminaire en décembre. Prochaine étape à l'été 2019, avec les plans d'actions finalisés.

Calendrier :

- Mars - août 2018 : diagnostics pour chaque EPCI
- Août - décembre 2018 : élaboration des stratégies avec les ateliers « destination TEPOS »
- Janvier - juin 2019 : élaboration des plans d'actions grâce à un séminaire de consolidation (juin 2019)
- Jusqu'à 2025 : mise en œuvre des plans d'actions pour chaque territoire



Les ateliers « Destination TEPOS », ici à Thonon-les-Bains.

DÉPLOIEMENT DE REGENERO, LA PLATEFORME DÉDIÉE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Lancée en 2017, REGENERO, la plateforme dédiée à la rénovation énergétique des logements du Genevois français, est aujourd'hui à disposition des 420 000 habitants du territoire. Ce service public et indépendant accompagne les projets de rénovation énergétique du logement sur le territoire en apportant aux particuliers des conseils techniques et une visibilité sur les aides financières propres à chaque projet.



REGENERO c'est aussi une communauté de professionnels locaux qualifiés (artisans, maîtres d'œuvre, architectes...) mise en place autour d'une charte, d'un annuaire et d'un portail numérique dédié.

Toujours plus près des habitants, REGENERO a proposé cet hiver de nouvelles formules pour traquer les déperditions de chaleur. L'objectif de ces outils pédagogiques est de sensibiliser le grand public à la rénovation énergétique et de partager des expériences et bonnes pratiques.

- La REGENERO BOX : une mallette composée d'une caméra thermique, d'un wattmètre et autres instruments de mesure, prêtée pendant une semaine pour traquer chez soi les déperditions énergétiques.
- Des balades thermographiques dans les communes, accompagnée par un conseiller énergie équipé d'une caméra thermique.



L'ÉNERGIE SE FAIT CITOYENNE DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS !

Grâce au soutien financier du Pôle métropolitain, la mission d'InnoVales pour animer une démarche de mobilisation des habitants du Genevois français s'est brillamment concrétisée en 2018. Appuyé localement par les communautés de communes du Genevois et Arve et Salève, un collectif d'habitant s'est transformé en société coopérative Citoy'Énergie.

Grâce au capital apporté par ses membres, ce sont plus de 100 000€ qui ont été collectés pour acheter, installer et gérer des installations solaires photovoltaïques.

Reconnu officiellement par le label « Centrales villageoises », Citoy'Énergie poursuit en 2019 son partenariat avec les collectivités et installera ses panneaux solaires sur les toits de leurs bâtiments. De

quoi produire une énergie électrique propre, locale et renouvelable, et ainsi traduire concrètement les objectifs Territoire à énergie positive du Genevois français et de transition énergétique du Grand Genève.

PACT'AIR : FRANÇAIS ET SUISSES UNIS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR - GRAND GENÈVE

Le 30 janvier 2018, aux côtés des autres membres du Grand Genève, de l'ADEME, de l'Etat français, d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes, le Président du Pôle métropolitain du genevois français Jean Denais a apposé sa signature pour valider le 1er plan d'actions transfrontalier européen pour améliorer la qualité de l'air : PACT'Air, c'est le nom de ce plan et du projet INTERREG qui en a permis le financement.



Il se compose de 15 actions distinctes pour engager collectivités, habitants, et entreprises vers une amélioration pérenne de l'air respiré par les habitants du Grand Genève.

Les traductions concrètes sont vite apparues dans le paysage de l'agglomération avec la mise en service de la voie réservée au covoiturage à la douane de Vallard, ou encore l'adoption par le Grand Conseil genevois d'un système de certificat de qualité de l'air pour les véhicules, directement inspiré du modèle appliqué côté français.



L'ANIMATION EXP'AIR DANS LES COLLÈGES DU GRAND GENÈVE - GRAND GENÈVE

Après avoir déjà sensibilisé près de 20 000 élèves sur Genève, l'animation EXP'AIR, a été déployée dans plusieurs collèges français du Grand Genève. Cette animation ludique et interactive vise à sensibiliser les citoyens de demain aux causes de la pollution de l'air.

La finalité étant de leur faire découvrir un ensemble d'éco-gestes simples qui va leur permettre non seulement de prendre part, au quotidien, à l'amélioration de la qualité de l'air, mais aussi de se rendre compte de la valeur conjointe des gestes individuels. En 2018, plus de 700 élèves de 4 collèges de l'Ain et de Haute- Savoie auront participé à cette expérience.

EXP'AIR représente un des volets d'actions du programme transfrontalier pour la qualité de l'air PACT'Air.



L'animation ici présentée au collège de Divonne-les-Bains.

LE GRAND GENÈVE S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE - GRAND GENÈVE

A l'automne 2018, plus de 35 partenaires français et suisses (collectivités, associations environnementalistes, partenaires privés et syndicats d'électricité) se sont réunis pour travailler sur l'élaboration d'une stratégie transfrontalière.

Au programme de travail de ces prochains mois, la mise à jour de la photographie nocturne du territoire, la définition d'une trame noire transfrontalière et l'organisation de l'événement « La nuit est belle », le 26 septembre 2019. A cette occasion, les communes du Genevois français seront invitées à éteindre leur éclairage public pour redonner à voir le ciel étoilé aux habitants du Grand Genève.



Le développement économique et la formation

UNE ÉTUDE DE LA BANQUE DE FRANCE SUR LE TISSU ÉCONOMIQUE DU GENEVOIS FRANÇAIS

Le Pôle métropolitain et la Banque de France se sont associés pour mieux comprendre et appréhender les principales caractéristiques de l'activité économique du Genevois français. Cette étude témoigne d'une économie fortement industrialisée et d'un dynamisme économique atypique.

Riche de près de 18 000 entreprises, le Genevois français a connu une dynamique forte de son tissu d'entreprises (+23,5 % entre 2012 et 2017). Le BTP et l'industrie représentent de véritables moteurs économiques ; le commerce occupe également une part prédominante des activités économiques du territoire.

La présentation des éléments saillants de ce diagnostic a donné lieu à une table ronde le 14 septembre 2018, en présence d'une centaine de participants, autour d'élus du territoire et d'acteurs économiques locaux.



ACTIONS DE PROMOTION

Nos événements en 2018 :

- **Carrefour des métiers de la transition énergétique**

Promotion des métiers auprès de 2 000 jeunes et demandeurs d'emploi à l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique du 30 janvier au 1er février 2018 à Genève.

- **Tables rondes du Grand Genève**

Partage d'une culture économique et accès aux marchés français et suisses : organisation de 4 tables rondes du Grand Genève avec le soutien technique de la Chambre de Commerce France Suisse et 5 autres partenaires.

- **Forum d'Affaires Franco-Suisse**

Partenariats et opportunités d'affaires : participation à la 9ème édition du Forum d'Affaires Franco-Suisse (FAFS) le 26 septembre 2018 à Genève.

- **Solidarité internationale**

Appui à l'organisation de la 6ème édition du Salon des Métiers de l'Humanitaire, du 11 au 13 octobre 2018 à Archamps, Divonne-les-Bains et Gaillard.

- **Sports outdoor et numérique**

Organisation de la convention d'affaires et d'innovation Digital cross Outdoor (DxO) le 8 novembre 2018 à Archamps.

- **Salon de l'Immobilier (SIMI)**

Pour la 5ème fois, le Pôle métropolitain du Genevois français et ses partenaires (collectivités, agences économiques,) participaient sous une bannière unique au Salon de l'Immobilier (SIMI) du 5 au 7 décembre 2018 à Paris.

ALOHACK, PREMIER HACKATHON FRANCO- SUISSE DÉDIÉ AU DIGITAL ET AUX SPORTS OUTDOOR

En marge du rendez-vous business et innovation Digital cross Outdoor, le Genevois français a organisé du 6 au 8 novembre 2018, Alohack, le premier hackathon franco-suisse dédié au digital et aux sports outdoor.

Le principe d'un hackathon ? Un événement collaboratif dédié à l'innovation et la création d'entreprises.

Cet événement unique a rassemblé 145 participants, 12 composantes universitaires, 34 partenaires (start up, entrepreneurs, étudiants, chercheurs, experts) à l'European Scientific Institute, école d'Enseignement Supérieur d'Archamps.

11 projets de solutions numériques ont pu être questionnés et challengés par les participants et experts français et suisses.



A l'issue de 36 heures de travail collaboratif, le jury a sélectionné 3 lauréats :

- We fite safe, parcours sécurisé pour les coureurs,
- Run Motion, coach sportif en ligne,
- et Clim8, textile intelligent de régulation thermique.

2 APPELS À PROJETS DU GÉOFAB DU GRAND GENÈVE - GRAND GENÈVE

Pour développer l'innovation numérique sur notre territoire, le Pôle métropolitain participe en tant que chef de file au développement du Géofab du Grand Genève aux côtés de l'Université de Genève et du canton de Genève.



Lancé à l'automne 2016, cet accélérateur soutient la création de nouveaux produits et d'activités numériques innovants de part et d'autre de la frontière. Géofab s'adresse aux TPE, PME et start-up et accompagne les lauréats dans le développement de leur projet grâce la formation à l'utilisation de données numériques géographiques, d'un accès gracieux à ces datas pendant 2 ans et l'accompagnement par un réseau de 60 experts.

Le lancement officiel du 2ème appel à projets du Géofab consacré au développement durable et à la transition énergétique a eu lieu en septembre 2017. 3 projets ont été récompensés lors des Assises européennes de la transition énergétique en janvier 2018.



Le 3ème appel à projets dédié à la valorisation des géodonnées dans le domaine de la mobilité, de l'urbanisme de la sécurité et de la santé a été lancé en mars 2018. 3 projets innovants ont été sélectionnés par le jury en septembre 2018.

ANIMATION DE FILIÈRES

- **Habitat durable et solidarité locale**

convention de partenariat avec le Pôle Territorial de Développement Economique Innovales pour encourager la rénovation des logements, la production d'énergies renouvelables dédiées à l'habitat et le développement de l'entrepreneuriat pour une transition écologique et solidaire.

- **Sports Outdoor**

Signature de la convention de partenariat avec le cluster régional Outdoor Sport Valley (OSV) pour le développement de la filière sport, de l'offre de prestataires de loisirs à l'innovation, la formation, l'entrepreneuriat, le business, la création d'emplois

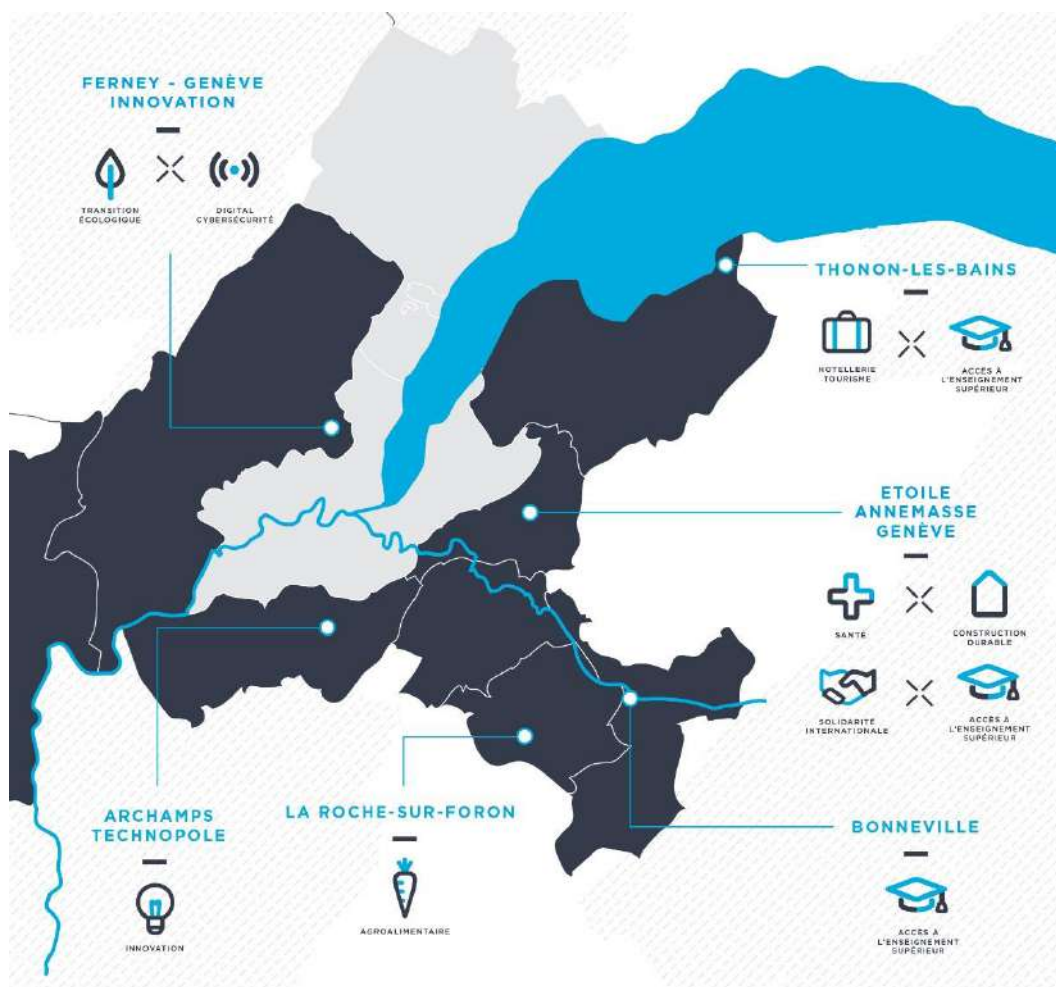
- **Industrie du futur**

Convention de partenariat avec le Pôle de Compétitivité Cîmes (Ex Mont Blanc Industries) pour la mise en place du label Mont Blanc Excellence visant la performance industrielle sur le Genevois français.

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE GRAND FORMA POUR LE DÉPLOIEMENT DES OFFRES DE FORMATIONS SUPÉRIEURES

Grand Forma est la stratégie métropolitaine d'enseignement supérieur visant à développer et promouvoir l'offre de formation et d'enseignement supérieur dans le Genevois français.

Le réseau Grand Forma regroupe ainsi 6 pôles d'enseignement du Genevois français et vise à développer une offre d'enseignement supérieur et de recherche répondant aux besoins des entreprises et aux évolutions économiques du territoire.



Elle s'articule donc autour de domaines d'excellence porteurs d'emplois : la construction durable, l'hôtellerie-tourisme, l'agroalimentaire, la solidarité internationale, la santé, la transition énergétique, le numérique.

Avec Grand Forma, le Genevois français se positionne en complément des pôles universitaires de Genève, Lausanne, Lyon, Grenoble, Chambéry ou Annecy. Il vise d'ici 3 ans une augmentation de 10% du nombre d'étudiants dans les formations post-bac déployées sur le territoire.

Septembre 2018 marquait la première étape de la stratégie Grand Forma avec l'inauguration du Campus du numérique sur l'agglomération de Gex permettant l'accueil de 12 apprenants dans le développement web.

Dans la continuité, basé à la fois à Annemasse et à Villefontaine (38), le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) transfrontalier « construction durable innovante » a été officialisé en octobre 2018.

Il est le 5e Campus des Métiers et des qualifications dans l'académie de Grenoble. Ce nouveau site équipé situé sur l'Etoile-Annemasse Genève permet d'accueillir désormais 60 personnes en formations supérieures et continues.

LE CARREFOUR DES MÉTIERS DE LA TRANSITION ENERGÉTIQUE

A l'occasion des Assises Européennes de la Transition Energétique du 30 janvier au 1er février à Genève-Palexpo, le Pôle métropolitain a coordonné l'organisation du carrefour des métiers pendant les 3 jours. 30 partenaires ont été mobilisés parmi lesquels, les acteurs de la formation, les Universités suisses et françaises (USMB, UNIGE, EPFL, HES-SO), l'Office de la Formation Professionnelle et Continue, les acteurs de l'orientation tels que les CIO 74 et 01, le réseau français et suisse Cité des métiers, les missions locales, les acteurs de l'emploi tels que l'Office Cantonal de l'emploi et Pôle Emploi...

Cet événement à destination des collégiens, lycéens, étudiants, salariés en reconversion et demandeurs d'emploi a connu un vif succès en proposant un programme riche et composé de 15 stands de démonstrations et informations sur les métiers de la transition énergétique, des projections de films et courts-métrages, des échanges et interviews d'élus et d'auteur du film DEMAIN, la réalisation de temps de réseautage entre acteurs de l'emploi-formation et orientation, un workshop sur les métiers du futur avec 10 ateliers.

1 980 personnes ont pu participer à cet événement devenu majeur et incontournable lors de chaque Assises Européennes.

La communication

LE CARREFOUR DES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis sa création en mai 2017, le Pôle métropolitain du Genevois français a accentué sa présence sur le territoire en créant ou reprenant des services destinés aux habitants, dans les domaines de la mobilité, la rénovation énergétique et l'enseignement supérieur. Selon le type de communication, la marque « Genevois français » s'efface au bénéfice de la marque du service déployé.



REGENERO



CAMPAGNES

- Campagne de communication : « La déclaration de résidence principale des travailleurs frontaliers : un acte civique »
- Déploiement et promotion des stations d'autopartage dans le Genevois français
- Ensemble, réduisons le trafic aux petites douanes
 - Campagnes de communication en juin et septembre-octobre 2018 à destination des frontaliers empruntant les douanes de Soral, Avusy, Perly-Certoux et Chancy
 - Réunion publique pour la sensibilisation au covoiturage, 12 juin 2018
 - Action de sensibilisation au covoiturage à la douane de Soral, 16 octobre 2018
- Promotion des 2 appels à projets du Géofab du Grand Genève
- Genevois français : marketing territorial pour la promotion du territoire sur les salons

PUBLICATIONS

- L'actualité du Comité syndical
- Edition du dépliant « Genevois français : promouvoir une mobilité durable »
- Brochure « 10 projets qui changeront la mobilité du Genevois français »
- Rapport d'activités 2017
- Parutions dans le magazine l'Extension (5 numéros)

ÉVÉNEMENTIEL

- Présence aux Assises européennes de la transition énergétique, 30 janvier au 1er février 2018
- Présence au Salon des transfrontaliers, du 22 au 24 mars 2018 à Annemasse
- Organisation des deuxièmes Rencontres de la mobilité du Genevois français, le 15 novembre 2018 à Archamps
- Présence au Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI) du 5 au 7 décembre 2018 à Paris

DIGITAL

Site Internet :

- 1 080 visites par mois en moyenne
- 8 811 visiteurs uniques
- 48 actualités (54 en 2017)

Compte du Genevois français sur le réseau social LinkedIn : plus de 65 posts en 2018, 550 abonnés à la fin de l'année.

Un record d'audience le 7 novembre, avec le lancement de Alohack, le premier hackathon franco-suisse dédié aux sports et aux nouvelles technologies : 3034 vues et 45 « j'aime ».

GRAND FORMA : UNE NOUVELLE MARQUE POUR PROMOUVOIR LA FORMATION DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

Grand Forma est un dispositif visant à valoriser l'offre de formation locale, reliant 6 sites de formations porteurs d'emplois, dans les domaines de la construction durable, l'hôtellerie tourisme, l'agroalimentaire, la solidarité internationale, la santé et la transition énergétique.

GRAND FORMA

**Se former dans
le Genevois français**

Il s'agit de positionner une offre globale et d'apporter de la visibilité comme vecteur d'attractivité pour le Genevois français, permettant au territoire de se positionner en complément des polarités universitaires de Genève, Lausanne, Lyon, Grenoble, Chambéry et Annecy.

L'EXPOSITION « FRONTIÈRE.S » DANS LE GRAND GENÈVE - GRAND GENÈVE

L'exposition « Frontière.S », conçue et réalisée par le Musée national de l'histoire de l'immigration, a été accueillie par notre territoire. Fruit d'un partenariat établi entre le Pôle métropolitain du Genevois français, Annemasse Agglomération et le Musée, cette exposition itinérante, complétée par l'histoire locale propre à chaque commune participante, invite à une réflexion citoyenne territoriale et une célébration de nos « Frontières ».

Ainsi, de mars à juin 2018, les communes de Veyrier, Bossey, Troinex (canton de Genève), Collonges-sous-Salève, Bardonnex et Archamps (Haute-Savoie), ont accueilli tour de rôle l'exposition « Frontière.S ». Différents événements étaient proposés autour de cette thématique : des projections de films, des conférences, ainsi que des supports pédagogiques mis à disposition des élèves et des enseignants des écoles des communes participantes.



Au total, 360 élèves issus des écoles des 6 communes du Bas-Salève et leurs enseignants, 165 aînés, les associations locales et de nombreux citoyens ont pu contempler l'exposition.

INSTALLATION DU CONSEIL CONSULTATIF MÉTROPOLITAIN

Après la création du Pôle métropolitain, celui-ci a choisi de se doter d'un Conseil consultatif métropolitain. Espace de débat et d'échange pour la société civile, il participe à la construction du Pôle métropolitain du Genevois français en permettant à chaque membre d'apporter ses contributions et compétences.

Au total, le Conseil consultatif métropolitain réunit 57 membres, répartis entre 47 titulaires et 10 suppléants, dans 5 collèges représentant les différentes facettes de la société civile : Associations et collectifs, Acteurs économiques et sociaux, Institutions, Territoires, et Citoyens.

Le Conseil consultatif métropolitain a été installé le 22 mai 2018 lors de sa première Assemblée Générale. Il peut être chargé de formuler des avis et propositions sur les projets et les démarches portés par le Pôle métropolitain et ses EPCI membres, notamment sur les documents de prospective et de planification.

Il peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pôle métropolitain du Genevois français, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.